

ACCÉDEZ À LA MARQUE TOURISME & HANDICAP®

Avec la marque nationale Tourisme et Handicap, développez votre potentiel client. Profitez d'un avantage concurrentiel en privilégiant des clientèles en situation de handicap (4 déficiences : auditive, mentale, motrice et visuelle) et en rendant accessible votre établissement à tous.

LES + :

- Une marque nationale certifiée, reconnue et repérée par les clientèles en situation de handicap.
- Un accompagnement sur-mesure, avec des conseils personnalisés et pertinents issus d'une expertise reconnue.
- Un marquage visuel et une valorisation de votre établissement dans les outils de communication de Tourisme & Territoires du Cher et de sites Internet spécialisés.
- Une démarche qualité citoyenne permettant d'offrir à une clientèle en situation de handicap des vacances en toute liberté, sécurité et autonomie mais également d'intégrer confort et accessibilité pour tous.

L'OFFRE COMPREND :

- Une visite conseil sur site ou un conseil sur plan.
- Une visite de labellisation par un conseiller-évaluateur.
- L'obtention de la marque nationale « Tourisme et Handicap » après validation en commission départementale (valable 5 ans et pour au moins 2 déficiences).
- La promotion de votre établissement sur le site Internet Berry Province et sur le site national www.tourisme-handicap.gouv.fr

POUR QUI :

- Sites de visite
- Activités de loisirs
- Hébergements
- Restaurants
- Offices de tourisme

Pré-requis : être classé, labellisé ou adhérent à un Office de Tourisme.

DURÉE : de validité de la marque : 5 ans

PRIX : Gratuit

Contact

Sébastien CHAMPAULT

Responsable développement

02 48 48 00 17 - sebastien.champault@ad2t.fr